

Comité Syndical du 1er mars 2010

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille dix, le 1^{er} mars à 17h00, le Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 22 février 2010, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR :

Présents	Absents
1. Jean-François VASSEUR	1 – Jean-Marie BLONDELLE
2. Daniel BEAUPERE	2 – Alain BRIERE
3. Michel CAPON	3 – Jean-Claude BUISINE
4. Daniel CARPENTIER	4 – Denis CADIX
5. Sébastien HARDY	5 – Didier CARDON
6. Francis LEC	6 – Isabelle DEMAISON
7. Patrice LETALLE	7 – Alain DESFOSSES
8. Serge OLIVIER	8 – Yannick DESSAINT
9. Jean-Claude RENAUX	9 – Daniel DUBOIS
10. Gilbert SAVY	10 – Philippe GREUET
11. Sarah THUILLIEZ	11 – Olivier JARDE
12. Michel WATELAIN	12 – Jean-Claude LECLABART
13. Jean-Marc WISSOCQ	13 – Marion LEPRESLE
	14 – Daniel LEROY
	15 – Paul PILOT
	16 – Daniel PROUILLE
	17 – Dominique PROYART
	18 – Laurent SOMON
	19 – Jean-Pierre TETU

• **QUORUM.** Après le défaut de quorum constaté lors de la réunion du 22 février, il n'y a pas de nécessité de réunir le quorum pour cette séance.

• **Désignation du secrétaire de séance :** Jean-Claude RENAUX

• **Approbation du compte-rendu du dernier Comité Syndical.** Aucune observation n'a été faite sur le compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2010 envoyé aux membres le 26 janvier 2010.

I - DELIBERATIONS

01 – Réseau PHILEAS NET – procédure de Délégation de Service Public

Rapport de présentation ci-joint

Proposition du Président et commentaires des élus de l'assemblée :

Le Président expose au Comité syndical sa réflexion et ses démarches pour trouver le modèle de DSP le plus adapté tenant compte du contexte national et local. Un Partenariat Public Privé ou une concession de longue durée auraient pu permettre de répondre aux orientations stratégiques ambitieuses fixées par le Comité syndical en mars 2009. Cependant, étant données les incertitudes nationales par rapport à l'utilisation du grand emprunt et les incertitudes techniques et commerciales du FTTH, il s'agit d'être plutôt prudent.

Le Président propose par conséquent aux membres du Comité syndical de lancer une procédure de DSP en régie intéressée d'une durée de 4 ans. Le régisseur aura pour mission d'exploiter et de commercialiser le réseau PHILEAS NET ; il percevra à cet effet une rémunération fixe et une rémunération variable selon le respect de ses objectifs de commercialisation. Somme Numérique aura toujours le pouvoir de décision sur les investissements à réaliser pendant cette période.

Les deux prochaines années seront mises à profit pour établir un schéma départemental d'aménagement numérique du territoire et pour préparer une procédure plus ambitieuse, avec toutes les informations réglementaires et financières en main, et une définition précise de nos priorités d'intervention. Une « clause de revoyure » sera négociée avec les candidats à la DSP pour permettre le cas échéant de lancer le nouveau projet à cette échéance (2013).

MM. CARPENTIER et WISSOCQ s'interrogent sur les possibilités de mettre en œuvre l'objectif de 2 Mbs pour la majorité de la population qui n'a pas pu bénéficier des offres NRA-ZO.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de solution réglementaire permettant de répondre à cette problématique. Il ne s'agit donc en aucune manière de limite financière ou de blocage quelconque qui aurait été mise au programme de NRA ZO en cours de déploiement. Les solutions techniques sont en cours de validation.

Monsieur CAPON souhaiterait régler le problème de débit de la commune de DOUILLY sur le Pays Hamois en mettant en œuvre la solution NRA-ZO. Malheureusement, comme l'avait déjà indiqué France Télécom, cela n'est pas possible réglementairement. A ce jour, nous ne pouvons intervenir sur des zones de plus de 10 lignes blanches.

Cette situation pourrait se débloquer d'ici la fin 2010.

Afin de permettre à tous les élus de comprendre ces problématiques et de pouvoir répondre à leurs administrés, le Comité syndical acte le principe d'un séminaire qui pourrait avoir lieu en mai – juin 2010.

Extrait de la délibération

Le Comité syndical adopte le principe d'une procédure de délégation de service public (régie intéressée) sur une durée de 4 ans, pour la gestion du réseau Phileas.Net.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02 – Programme ENT PRIMAIRES 2010-2013 – demande de financement

La généralisation du projet ENT dans les écoles primaires de la Somme et son plan de financement sont approuvés.

Plan de financement	Montant €	Répartition
FEDER - subvention	836 500	50%
Somme Numérique	836 500	50%
TOTAL	1 673 000	100%

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

II - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Délibérations adoptées par le BUREAU du 8 février 2010

01 – Adhésion de la communauté de communes Bresle Maritime

L'adhésion de la communauté de communes Bresle Maritime est approuvée. Cette adhésion ne concerne que les communes du département de la Somme. Etant donné le nombre d'habitants inférieur à 25 000 habitants, la communauté de communes aura un seul représentant au comité syndical, avec un droit de vote.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02 – Adhésion de la communauté de communes du Sud-ouest Amiénois

L'adhésion de la communauté de communes du Sud-ouest Amiénois est approuvée. Etant donné le nombre d'habitants inférieur à 25 000 habitants, la communauté de communes aura un seul représentant au comité syndical, avec un droit de vote.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

Par courrier reçu le 30 novembre 2009, la Chambre Régionale des Comptes de Picardie informait le Président qu'un contrôle des comptes de Somme Numérique était programmé pour les exercices 2000 à 2007. Ce contrôle a été réalisé uniquement auprès de la Trésorerie d'Amiens Municipale.

Le 27 janvier 2010, le Président de la CRC a considéré que tout était en ordre et a rendu une ordonnance pour décharger les trésoriers successifs de leur gestion des comptes du syndicat mixte.

Marchés attribués

« Sécurité du centre serveurs »

Marché d'un an renouvelable deux fois.

Le présent marché a pour objet l'acquisition de solutions :

- **lot 1** : filtrage complet de messagerie (antivirus et anti-spam)

Attribué à DML - 91971 COURTABOEUF pour 57 993€ HT la 1^e année

- **lot 2** : antivirus WEB et filtrage d'URL

Attribué à ALLIACOM - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT pour 123 448,70€ HT la 1^e année

- **lot 3** : antivirus pour Exchange 2003

Déclaré sans suite car les besoins techniques ont évolué entre le lancement de la consultation et l'attribution du marché.

« Fourniture d'ordinateurs portables »

Dans le cadre du projet des ENT.

Le montant du marché se situera entre 20 000€ HT et 60 000€ HT.

Le marché est conclu pour une durée de **six mois** à partir de la date du 1^{er} bon de commande.

Le présent marché a été attribué à PHYSIC - 80046 AMIENS (515€ HT /ordinateur installation incluse).

GROUPEMENTS DE COMMANDES 2010

RAPPEL : toutes les communautés de communes, communes et autres établissements publics de la Somme qui le souhaitent, peuvent adhérer au groupement de commandes des matériels informatiques achetés dans le cadre du projet **ENT** et au groupement de commandes des **prestations de services de téléphonie**. Cette délibération doit être transmise à Somme Numérique dans les meilleurs délais afin de connaître les besoins des marchés à lancer.

Les communautés de communes membres de Somme Numérique doivent également délibérer sur la **Charte des ENT**.

Présentation de logiciels libres pour les collectivités locales

En collaboration avec l'ADDULACT, Somme Numérique organise deux réunions de présentation des logiciels libres, à destination de toutes les mairies et communauté de communes intéressées :

- le 2 mars 2010 à ABBEVILLE
- le 3 mars 2010 à ALBERT

La séance est levée à 18H30.

Fait à Amiens, le 11 mars 2010

Le Président
Jean-François VASSEUR